



LA VIRALE

CRÉATION • DIFFUSION • PERFORMANCE

CONTRAT DE CAMPAGNE DE CRÉATION ET D'AMPLIFICATION

Convention client, bon de commande et conditions générales

AHIME, entreprise individuelle, opérant sous la marque commerciale LA VIRALE
RCCM RB/ABC/23 A 92571 - IFU 0202112523413

AVERTISSEMENT JURIDIQUE ET FISCAL

Ce document est une trame opérationnelle. Les informations variables du client, du prestataire, des missions et des paiements doivent être complétées selon le cas. Une relecture par un juriste et un professionnel fiscal/comptable au Bénin demeure recommandée avant utilisation définitive. Aucun taux de TVA, de retenue ou d'impôt n'est appliqué sans validation officielle.

Version 4.1 - 3 août 2026



Informations légales d'AHIME et du Client

Champ	Information / champ à compléter
Entité contractante	AHIME, entreprise individuelle, opérant sous la marque commerciale LA VIRALE
RCCM / IFU AHIME	RCCM RB/ABC/23 A 92571 - IFU 0202112523413
Adresse / contact	Îlot 465-q, quartier Aïtchedji, Abomey-Calavi, Atlantique, Bénin Tél./WhatsApp : +229 01 52 53 37 92 WhatsApp : https://wa.me/2290152533792 E-mail : contact@ahime.net
Représentant AHIME	SALAMI Nahim Alamou, Gérant
Client	[Dénomination / nom commercial]
Forme / immatriculation	[À COMPLÉTER]
Adresse de facturation	[À COMPLÉTER]
Représentant client	[Nom, qualité, e-mail, téléphone]

Régime fiscal : Micro et Petites Entreprises - Centre des impôts : CIPE n°1 Abomey-Calavi - Activité déclarée : Conseil en transformation numérique, SSII, conseil informatique et développements logiciels. Informations légales vérifiées à partir de l'extrait RCCM certifié le 16 mai 2025 et de l'attestation IFU du 23 juin 2023.

Préambule

AHIME exploite la marque LA VIRALE et organise un réseau de prestataires indépendants capables de partager, adapter, remixer, créer et publier des contenus courts. Le Client souhaite commander une campagne définie par un budget, un territoire, des plateformes, des livrables et des délais.

PROMESSE COMMERCIALE

AHIME met en œuvre, sous la marque LA VIRALE, une campagne conçue pour maximiser la portée, les interactions et les chances de tendance. Aucune viralité, vente ou position algorithmique n'est garantie.

Article 1 - Objet

Le contrat porte sur la conception, la coordination, la validation, la publication et le reporting des contenus décrits dans le bon de commande.

Article 2 - Entité contractante et marque

AHIME est l'entité juridique qui signe le contrat, émet les devis et factures, encaisse les paiements et assume les obligations fiscales. LA VIRALE est la marque commerciale et l'activité utilisée pour exécuter la campagne.

Après l'identification complète d'AHIME, le terme « LA VIRALE » peut être utilisé comme nom court pour désigner le service.



Article 3 - Périmètre et types de missions

Le bon de commande précise le type de mission, le nombre de membres uniques, de missions, de vidéos, de publications, de plateformes et de vagues, la fenêtre d'activation, la durée de maintien, le territoire, les options, les bonus et les droits d'usage.

Les missions peuvent comprendre partage simple, remix simple, remix personnalisé, démonstration, face caméra, UGC, montage, création graphique, tournage ou autres prestations convenues.

Article 4 - Composition du prix

Le prix comprend les rémunérations des prestataires, la coordination, la modération, le contrôle qualité, la prospection, les outils, les réserves opérationnelles, les frais de gestion et la marge d'AHIME.

Le montant payé par le Client n'est pas réparti selon une règle fixe 50/50 et le prix d'une mission n'est pas nécessairement égal au double du gain du participant.

Les coûts externes tels que graphiste, tournage, déplacement, location, influenceur, traduction ou budget média sont identifiés séparément lorsqu'ils ne sont pas inclus dans le budget de service.

Article 5 - Devis, taxes et facturation

Les devis et factures sont juridiquement émis par AHIME, opérant sous la marque LA VIRALE. Ils distinguent, lorsqu'ils sont applicables, le sous-total hors taxes, la TVA, les autres taxes, les coûts externes et le total TTC.

Aucun taux de TVA ou autre taxe n'est appliqué sans règle fiscale validée selon le profil d'AHIME, celui du Client, la nature de la prestation et le territoire.

Toute retenue opérée par le Client sur un paiement doit être justifiée par une attestation ou un document permettant son traitement comptable et fiscal.

Article 6 - Préfinancement et lancement

Sauf accord écrit différent, le Client paie la totalité ou la provision prévue avant l'ouverture des missions. AHIME n'est pas tenue de lancer une campagne dont le budget n'est pas sécurisé.

Le plan financier de la campagne est verrouillé lors de l'acceptation et ne peut être dépassé par l'ouverture de missions supplémentaires non financées.

Article 7 - Brief et obligations du Client

Le Client fournit des informations exactes, les éléments de marque, les droits nécessaires, les mentions obligatoires et un interlocuteur de validation. Il répond de l'exactitude des prix, caractéristiques, avantages, garanties et affirmations concernant ses produits ou services.

Le Client s'interdit toute déclaration trompeuse, illégale, discriminatoire ou non prouvée.

Article 8 - Validation et corrections

Le processus, le délai de réponse et le nombre de corrections sont définis au bon de commande. Les changements de brief après production peuvent être facturés.

Article 9 - Activation, maintien et vagues

La fenêtre standard d'activation est de 24 heures maximum. Les publications peuvent être réparties en vagues. Elles restent publiques au moins 7 jours, sauf durée différente indiquée au bon de commande.



Article 10 - Bonus et performances

Un bonus facultatif peut être ajouté à certaines missions. Il est financé à l'avance dans une cagnotte fermée et réparti selon des métriques validées. Le total des bonus ne peut jamais dépasser cette cagnotte.

Les vues et engagements servent au reporting et au bonus éventuel. Ils ne remplacent pas automatiquement les rémunérations forfaitaires des missions.

Article 11 - Disponibilité du réseau

Le nombre promis correspond aux comptes qualifiés disponibles et ayant accepté la mission. En cas d'insuffisance sur un territoire ou une plateforme, AHIME peut proposer une réduction, une autre vague, une autre plateforme, un autre territoire ou le remboursement du budget non engagé.

Article 12 - Activités communautaires de LA VIRALE

Les activités communautaires volontaires non rémunérées concernent exclusivement la promotion de LA VIRALE. Elles ne sont pas comptées parmi les missions achetées par le Client et ne peuvent jamais être utilisées pour exécuter gratuitement sa commande.

Article 13 - Reporting et preuves

Le rapport peut présenter les membres uniques, missions, vidéos, publications, plateformes, vagues, portée, vues qualifiées, engagements, clics, leads et contenus les plus performants. Les preuves peuvent comprendre liens, captures, exports et enregistrements d'écran.

Article 14 - Propriété intellectuelle

Le Client conserve ses marques et fichiers. Après paiement complet, il reçoit les droits prévus au bon de commande. La publicité payante, le whitelisting, l'exclusivité, la télévision, l'affichage, la revente ou la sous-licence exigent une option expresse.

Article 15 - Image et comptes des créateurs

Le Client ne peut utiliser le nom, l'image, la voix ou le compte d'un créateur au-delà des droits prévus. Tout accès publicitaire à un compte nécessite une autorisation distincte, limitée et sécurisée.

Article 16 - Transparence et conformité

Les contenus sponsorisés utilisent les mentions requises. AHIME peut refuser ou retirer un brief présentant un risque sérieux pour les prestataires, le public, le Client ou AHIME.

Article 17 - Confidentialité et données

Chaque partie protège les informations non publiques. Le Client ne reçoit pas les données privées des membres au-delà de ce qui est nécessaire et autorisé. Un accord de traitement des données peut être signé lorsque la nature de la campagne l'exige.

Article 18 - Paiement, retard et suspension

Les factures sont payables selon le bon de commande. En cas de retard, AHIME peut suspendre la campagne, les livraisons ou les droits d'usage jusqu'à régularisation.



Article 19 - Responsabilité et absence de garantie

AHIME est tenue d'une obligation de moyens. Elle ne répond pas des pannes, changements d'algorithme, suppressions ou décisions des plateformes hors de son contrôle. Sous réserve des règles impératives, sa responsabilité peut être plafonnée au montant payé pour la campagne concernée.

Article 20 - Annulation, résiliation et force majeure

Avant activation, le budget non engagé peut être remboursé après déduction des travaux et coûts déjà engagés. Après lancement, les missions engagées ou validées restent dues. Les parties adaptent le calendrier en cas de force majeure.

Article 21 - Droit applicable et différends

Les parties privilégient une négociation amiable puis une médiation. Le droit applicable et la juridiction compétente sont indiqués au bon de commande, avec une préférence opérationnelle pour le droit béninois et les juridictions compétentes de Cotonou, sous réserve de validation juridique.



ANNEXE A - Bon de commande campagne

Champ	À compléter
Référence	[AHIME-LV-CLIENT-___]
Client	[À COMPLÉTER]
Nom de campagne	[À COMPLÉTER]
Territoire	[À COMPLÉTER]
Type(s) de mission	[À COMPLÉTER]
Membres uniques	[]
Nombre de missions	[]
Vidéos attendues	[]
Publications attendues	[]
Plateformes	[À COMPLÉTER]
Vagues	[]
Fenêtre d'activation	[24 heures ou autre]
Maintien minimum	[7 jours ou autre]
Droits d'usage	[À COMPLÉTER]
Révisions incluses	[]

Élément financier	Montant / règle
Budget de service HT	[] FCFA
Coûts externes HT	[] FCFA
Budget média	[] FCFA
Frais de gestion média	[] FCFA
Sous-total HT	[] FCFA
TVA / autres taxes	[Taux validé / montant / non applicable]
Total TTC	[] FCFA
Provision / acompte	[] FCFA



Élément financier	Montant / règle
Retenue client éventuelle	[Règle / taux / attestation]
Montant encaissé	[___ FCFA]
Solde	[___ FCFA]

Pour AHIME, opérant sous LA VIRALE	Pour le Client
Nom : SALAMI Nahim Alamou Qualité : Gérant d'AHIME Date : ___ / ___ / ___ Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »	Nom : _____ Qualité : _____ Date : ___ / ___ / ___ Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

ANNEXE B - Brief client

Champ	À compléter
Produit / service	[À COMPLÉTER]
Objectif	[À COMPLÉTER]
Public cible	[À COMPLÉTER]
Message principal	[À COMPLÉTER]
Offre / CTA	[À COMPLÉTER]
Arguments prouvés	[À COMPLÉTER]
Mentions obligatoires	[À COMPLÉTER]
Contraintes et interdictions	[À COMPLÉTER]
Liens / assets / extraits	[À COMPLÉTER]
Exemples aimés / refusés	[À COMPLÉTER]

ANNEXE C - Procès-verbal de clôture

Champ	À compléter
Campagne	[Référence]
Date de clôture	[À COMPLÉTER]
Membres uniques	[___]



Champ	À compléter
Missions validées	
Vidéos publiées	
Publications	
Portée / vues	
Bonus distribués	FCFA]
Budget reçu	FCFA]
Budget non engagé	FCFA]
Retenue client documentée	FCFA / attestation]
Solde client	[À payer / rembourser / reporter]
Observations	[À COMPLÉTER]

Pour AHIME, opérant sous LA VIRALE	Pour le Client
Nom : SALAMI Nahim Alamou Qualité : Gérant d'AHIME Date : ____ / ____ / ____ Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »	Nom : _____ Qualité : _____ Date : ____ / ____ / ____ Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »